



La [compagnie du P'tit Ballon](#) présente **À La Barre**, une première étape de travail d'un spectacle sur les combats pour le droit des femmes. À voir samedi 21 et dimanche 22 septembre au palais de justice à Rouen lors des [Journées du Matrimoine](#).

106 ! C'est le nombre de féminicides recensé depuis le début de l'année 2019 en France. 106 femmes sont mortes sous les coups de leur mari, compagnon ou ex. Un triste record tend à être battu puisqu'un meurtre est commis tous les deux jours. Jusqu'à présent, rien ne vient mettre un terme à ces violences. Des femmes se sont battues, d'autres poursuivent cette lutte pour imposer ce terme de féminicide, faire

évoluer la loi, protéger les personnes, rappeler le droit des femmes et l'égalité.

C'est toute cette action que rappelle la compagnie du P'tit Ballon lors d'une première étape de travail samedi 21 et dimanche 22 septembre. Des femmes et un homme sont ainsi convoqués *À La Barre*. En collaboration avec Valérie Diome, Steeve Brunet, Marion Casabianca, Anne Cosmao et Amalia Blasco portent la parole de ces figures qui ont osé parler. La première : Olympe de Gouges (1748-1793), une femme politique et de Lettres. « *Elle met la première pierre en écrivant la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* », rappelle Steeve Brunet.

Jeanne Chauvin (1862-1926) a été la première femme avocate en France. C'était en 1901, juste un an après la publication d'une loi autorisant les femmes à plaider. La profession était exclusivement masculine. Une autre avocate, Gisèle Halimi, également militante féministe, obtient lors du procès de Bobigny en 1972 l'acquittement de sa cliente qui a avorté après avoir été violée. « *C'est un fait sociétal fort. Gisèle Halimi plaide pour le droit des femmes à disposer de leur corps* ». Une décision de justice importante sur la voie vers la légalisation de l'avortement en 1975.

Dans un lieu symbolique

À la parole de ces femmes, la compagnie du P'tit Ballon ajoute celle d'Edouard Durand, juge des enfants et aux affaires familiales, qui insiste sur les répercussions des violences familiales sur la construction de l'enfant. Quant à Ernestine Ronai, présidente de l'observatoire des violences envers les femmes en Seine-Saint-Denis et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, elle a en tête une citation de Victor Hugo : « qui délivre le mot, délivre la pensée ». Elle se bat pour la reconnaissance du mot féminicide et l'urgence à légiférer.

À La Barre se terminera avec un témoignage poignant écrit par Zoé de Soyres, une adolescente de 16 ans, violée et lauréate du concours de plaidoiries des lycéens en 2018. « *Elle est une victime. Dans sa prise de parole, elle ne se pose plus dans cette place mais s'adresse à toute une génération pour une plus grande prise de conscience* », indique Steeve Brunet.

Une particularité : la compagnie du P'tit Ballon joue au palais de justice à Rouen. « *Ce n'est pas la reconstitution historique d'un procès, remarque Steeve Brunet, mais un témoignage du combat des femmes pour leurs droits. Donner ce spectacle dans un tribunal est un symbole fort. C'est un lieu légitime où les femmes sont en*

sécurité, où la parole est entendue et écrite ».

Infos pratiques

- Samedi 21 septembre à 18 heures et dimanche 22 septembre à 17 heures dans la salle des Assises au palais de justice à Rouen.
- Spectacle gratuit
- Réservation obligatoire au 06 09 87 06 91